



S.P.S. - C.E.A.

Mauzac, le 05.05.2026

Monsieur FACQUEUR AXEL
Secrétaire local du Bureau Local SPS-CEA
Du CD de Mauzac

À

Madame la Directrice
Du Centre de Détention de Mauzac

Lettre ouverte

Objet : Conditions de travail et de repos des personnels.

Madame la Directrice, dans l'intérêt que vous voulez bien porter envers les agents, le SPS-CEA espère cette fois, obtenir enfin un retour concret à cette énième lettre ouverte.

Cette démarche concerne directement l'état des chambres de piquet ainsi que la salle commune des surveillants, espaces indispensables au repos, à la récupération et aux conditions de travail des personnels.

Après réception et étude des devis transmis par le directeur technique, le montant global des travaux nécessaires s'élève à 17 216.03 TTC euros, répartis comme suit :

- Chambres de piquet : 11 082.97 HT
- Salle commune : 3 263.72 HT

Ces chiffres démontrent que les besoins sont identifiés, chiffrés et connus de l'administration (Sept 2025). Il ne manque désormais qu'une décision.

Par cette lettre ouverte, le SPS-CEA vous demande officiellement que ces travaux soient engagés le plus rapidement possible, en mobilisant l'une des solutions suivantes :

- Une prise en charge via les ACT de l'établissement ;
- L'intégration de ces travaux dans un plan de rénovation de l'établissement ;
- Ou, à défaut, une inscription dans un programme de financement porté par la DISP.

Le SPS-CEA vous sensibilise gravement sur l'urgence de ces travaux et de l'attention que vous porterez à ce dossier dans l'intérêt exclusif des agents. Le personnel mérite des conditions de travail qui répondent plus aux standards attendus d'une administration moderne.

Le SPS-CEA reste bien entendu disponible pour échanger sur ce dossier et contribuer à la mise en place de solutions adaptées.

Le bureau local SPS-CEA